

• Points • Communs •

Recherche en didactique des langues
sur objectif(s) spécifique(s)

La revue scientifique de recherche en didactique des langues sur objectif spécifique (FOS)

Points communs est notamment consacrée :

- à la délimitation du champ linguistique et didactique du FOS,
- à ses différentes applications,
- à la place qu'il occupe au sein de la didactique des langues,
- aux relations qu'il entretient avec le français langue seconde (FLS), le français de spécialité ou le français langue professionnelle (FLP).

Le Centre de langue française et la Commission FOS/FLP de son comité scientifique lance pour le prochain numéro de la revue l'appel à communications suivant :

Appel à communications

« Le français professionnel : quels enjeux et quelles perspectives méthodologiques ? »

Depuis les ouvrages de Mangiante et Parpette (2004), de Carras et alii (2006), de Mourlhon-Dallies (2008), qui ont renouvelé la didactique du FOS, la mondialisation, la globalisation des échanges commerciaux et industriels, les mobilités accrues, les évolutions des professions, l'usage intensif des technologies de l'information n'ont cessé de marquer et de faire évoluer les manières de communiquer et les compétences langagières mobilisées dans et par l'agir professionnel. Ces transformations ont également modifié profondément les formations professionnelles initiale et continue visant la professionnalisation des salariés.

Parallèlement à ces évolutions du monde productif, des développements théoriques ont eu lieu ces dernières années en linguistique (avec en particulier la pragmatique élargie,

englobant langage et action, de Filliettaz, Vernant...), en sociolinguistique (avec notamment les travaux de Boutet sur la montée de la « part langagière » du travail), en ergonomie (Leplat, Le Boterf ...), en sociologie et psychologie du travail (Clot, Zarifian...), en anthropologie culturelle avec pour objet d'étude les univers de travail (Spencer-Oatey ; Frame ; Scollon & Scollon ...), en didactique professionnelle (Mayen, Pastré, Coulet ...), en didactique des langues et des cultures avec l'émergence de la Perspective actionnelle étayée par la théorie de l'action...

Conjuguer langue et travail, langue et emploi, langue et mobilité, langue française et plurilinguisme, langue professionnelle et multi-apprentissages incidents afin de former des acteurs compétents dans ces nouveaux univers de travail impose d'interroger les disciplines de référence du F.O.S. dans leurs récents développements pour élaborer une didactique adaptée à ces nouveaux contextes, informée par les apports théoriques récents et variée selon des paramètres qui restent à formaliser.

Le numéro 4 de *Points communs* se donne pour objectif d'essayer de recenser les impacts de ces mutations économiques, sociétales et de ces apports théoriques nouveaux sur la didactique du français, tant dans les finalités des enseignements, les besoins des publics concernés, les méthodologies pour référentialiser que dans l'ingénierie de formation et l'ingénierie pédagogique (notamment la question des curriculums plurilingues, l'évolution à apporter aux techniques pédagogiques comme les simulations globales). Pourront être abordées également les questions de la prise en compte du culturel, de l'évolution du système d'évaluation et de certification, ainsi que de la formation et de la professionnalisation des enseignants et des formateurs qui se doivent d'être renouvelées.

Nous attendons donc des propositions d'articles portant sur tous les points qui viennent d'être mentionnés, que ces articles relèvent d'une réflexion théorique, ou s'appuient sur une expérience menée qui se prolonge dans un second temps par un retour réflexif.

Les résumés d'articles devront être envoyés à Dominique Fin, rédactrice en chef : dfrin@cci-paris-idf.fr avant le 1er décembre 2015. Ils devront comporter entre 900 et 1700 signes (espaces compris) avec une bibliographie non comprise.

Règles typographiques de la revue Points Communs – Recherche en didactique des langues sur objectif spécifique.

Les articles doivent comporter entre 40 000 et 45 000 signes (espaces compris) maximum, bibliographie comprise, et être rédigés en police Times New Roman 12, avec interligne de 1,5 et paragraphes justifiés.

Une première sélection sera effectuée par le comité scientifique, sur la base des rapports de deux relecteurs, à partir des résumés proposés. Ces résumés devront comporter entre 900 et 1700 signes (espaces compris) avec une bibliographie non comprise.

Les critères de sélection des articles porteront sur le respect de la thématique générale des numéros et des consignes de rédaction, la clarté et la lisibilité de la langue employée, l'apport et l'ancrage scientifique de l'argumentation, la présence d'un corpus, constitué selon une méthodologie clairement explicitée, ou/et d'une expérience avérée, commentée et exploitée dans le domaine, la pertinence des observations, constats et propositions didactiques exposées. Les simples comptes rendus de pratiques seront écartés.

Normes typographiques et consignes de rédaction

- La numérotation des notes de bas de page est continue dans chaque article et repart de 1 pour chaque nouvel article.
- La subdivision ne doit pas dépasser 3 niveaux et devra respecter la numérotation suivante : 1. / 1.1. / 1.1.1.
- Chaque sous-partie sera séparée de la précédente par deux lignes, chaque paragraphe sera séparé du titre par une ligne.
- Les titres et sous-titres seront en caractères gras, aucun soulignement n'est accepté.
- Les guillemets français sont requis pour les citations, limitées à 5 lignes sur une même page, les guillemets anglais sont requis à l'intérieur des citations.

- Les caractères italiques sont requis pour les titres d'ouvrage ou de revue et les citations en langue étrangère dont la traduction devra figurer en note de bas de page.
- Aucune référence bibliographique ne devra figurer en note de bas de page à l'exception des adresses de sites Internet.
- Les lettres capitales devront être accentuées.
- Les siècles seront écrits en chiffres romains suivis d'un e en exposant (XIX^e).

Bibliographie

- Chaque article doit reprendre l'intégralité des références citées sous forme d'une **bibliographie finale**.
- Les œuvres seront classées par ordre alphabétique du nom d'auteur (nom puis initiale du prénom), selon le modèle suivant, pour un ouvrage :
 - DROUET, M., 1956, *Arbre mon ami*, Paris, Julliard.
- Pour un article :
 - DELESALLE, S., 1990, « De la définition du nom et du verbe dans la Logique et la Grammaire de Port-Royal », in CHAURAND, J. et MAZIERE, F. (éds), *La définition*, Paris, Larousse, 72-77.
- Les renvois à des sites Internet doivent comporter l'adresse de la page consultée et la date de consultation.
- Dans le texte utiliser le système : (nom, date : page) : (Pineira, 2010 : 56).

Calendrier

1^{er} décembre 2015	Date limite d'envoi des résumés articles
17 décembre 2015	Réponse aux auteurs
22 février 2016	Envoi des articles
18 avril 2016	Envoi des réponses aux auteurs
20 juin 2016	Date limite d'envoi des articles corrigés prenant en compte les éventuelles remarques
20 juillet 2016	Date limite d'envoi des remarques des deux relecteurs
5 septembre 2016	Date limite d'envoi des articles remaniés
20 septembre 2016	Date de publication

Rédaction

Directeur de la publication : Etienne GUYOT

Directrice de la rédaction : Marianne CONDE SALAZAR

Rédacteurs en chef : Dominique FRIN, Jean-Marc MANGIANTE

Comité de rédaction : Dominique FRIN, Jean-Marc MANGIANTE, Jean-Jacques RICHER

Coordination de ce numéro : Mariela DE FERRARI, Jean-Jacques RICHER, Annick WEHRLE

Comité scientifique et de lecture :

- Laura ABOU HAIDAR, Université Stendhal de Grenoble 3.
- Emmanuelle CARETTE, Université de Lorraine.
- Catherine CARRAS, Université Stendhal Grenoble 3.
- Cristelle CAVALLA, Université Sorbonne Nouvelle.
- Mariela DE FERRARI, Co-Alternatives.
- Karl Heinz EGGENSPERGER, Université de Postdam (Allemagne).
- Jean-Marc MANGIANTE, Université d'Artois.
- Françoise OLMO-CAZEVIELLE, Universitat Politècnica de València (Espagne).
- Chantal PARPETTE, Université Lyon 2.
- Jean-Jacques RICHER, Université de Bourgogne.
- Annick WEHRLE, Université de Furtwangen (Allemagne).

Centre de langue française de la Chambre de commerce et d'industrie de région Paris Ile-de-France

8 avenue de la Porte de Champerret – 75017 Paris

Contact Points communs : dfrin@cci-paris-idf.fr